# DE L'INTÉGRATION AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



## **PROGRAMME**

### Cadre législatif et réglementaire du handicap et de l'emploi

- Contexte légal :
  - principes et évolutions
- Démarche inclusive
- Les différents acteurs intervenant dans le secteur du handicap
- Obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Les obligations de l'employeur

#### Recrutement des bénéficiaires

- Principe de non-discrimination :
- repères et points de vigilance
- Process
- Sourcing
- Bonnes pratiques
- Acteurs internes et externes à mobiliser

#### Intégration de la personne en situation de handicap dans l'entreprise

- Les freins et leviers à l'intégration de la personne en situation de handicap dans l'entreprise
  - enjeux internes
  - biais
  - inconscients
- Communication et handicap :
  - opportunités et limites
- Les outils de l'entreprise
- Rôle des RH et managers : vis-à-vis du collaborateur et de l'équipe

#### Maintien dans l'emploi

- Différentes notions à distinguer et définitions
- Proposition de process de gestion d'une problématique de maintien dans l'emploi
- Adaptation de poste, reclassement interne
- Les acteurs et leur rôle
  - domaines de compétences
  - prescripteurs
  - leviers
- La mise en oeuvre et le suivi

## INTER • INTRA • SUR-MESURE

## **DATES**

26 au 27 septembre 2024

\*27 au 28 janvier 2025

25 au 26 septembre 2025

## **ESPACE DE FORMATION**

Paris-Montparnasse

\*Distanciel

DURÉE 2 jours **1915 € ht** repas inclus

RÉF. PLOI

## OBJECTIF

Connaître le cadre légal et réglementaire du handicap dans un cadre professionnel et l'intégrer dans la gestion des ressources humaines

# COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser le cadre législatif de l'intégration et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap
- Comprendre le rôle de chacun des acteurs dans l'accompagnement et le maintien de l'employabilité des personnes handicapées
- Appréhender les spécificités du management d'équipe et anticiper les difficultés potentielles
- Etre en capacité d'identifier toutes les composantes de la situation et être force de proposition de solutions

## **PUBLIC CONCERNÉ**

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail
- Assistant(e) social(e)
   DRH, assistant RH, service du personnel
- Chargé(e) de mission handicap, référent(e) handicap
- Chargé(e) de recrutement







# Formation animée par : FRÉDÉRIQUE LAILLÉ

- Consultante en santé au travail
- Experte maintien dans l'emploi, prévention des risques psychosociaux et intégration des personnes en situation de handicap

«Ma pédagogie combine plusieurs méthodes pour favoriser les interactions et l'acquisition des connaissances.

L'alternance entre exposé théorique (avec une approche pragmatique) et étude de cas permet de repartir de la formation avec des certitudes et une méthodologie facilement applicable dans votre structure.

Frédérique LAILLÉ

Pré-requis : Avoir quelques notions sur les différentes familles de handicap

# **LES + DE VOTRE FORMATION**



## **VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE**

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



## **VOTRE CONSULTANTE**

Votre consultante est une experte des questions de handicap au travail. Elle va partager avec vous sa riche expérience dans le domaine et vous transmettre ses connaissances à travers des cas concrets que vous pourrez rencontrer dans votre environnement professionnel.



## **VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE**

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Co	onr	ıex	ion

# Connectez-vous à votre espace personnel Email Mot de passe

## Cliquez pour vous connecter:

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

Valider

# **INFOS PRATIQUES**





## HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00. Les formations se terminent à 17h10.



# **ACCESSIBILITÉ**

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



## PLANS D'ACCES



